

COMPTES CONSOLIDÉS EN NORMES IAS/IFRS

SAHAM ASSURANCE au 31 décembre 2018



Bilan consolidé IFRS

Exercice clos le : 31/12/2018

ACTIF	2018.12	2017.12
Ecarts d'acquisition	1 224 540	1 388 156
Valeurs des portefeuilles de contrat des sociétés d'assurance acquies		
Autres immobilisations incorporelles	206 773	171 435
ACTIFS INCORPORELS	1 431 313	1 559 591
Immobiliers de placement	1 206 981	1 449 907
Placements financiers	10 583 382	10 593 634
PLACEMENTS	11 790 363	12 043 541
INVESTISSEMENTS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES OU CO-ENTREPRISES	119 761	117 300
CRÉANCES DES SOCIÉTÉS DE FINANCEMENT	1 264 531	1 164 531
PART DES CESSONNAIRES ET RÉTROCESSIONNAIRES DANS LES PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET FINANCIERS	950 416	1 087 971
Immuebles d'exploitation et autres immobilisations corporelles	532 389	659 259
Participation aux bénéficiaires différés actif	130 086	22 051
Impôts différés actif	184 529	112 445
Stocks	1 904 152	1 708 930
Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance	1 573 576	1 526 372
Créances d'impôts exigibles	430 610	420 779
Autres créances	917 103	913 352
AUTRES ACTIFS	5 672 445	5 363 188
ACTIFS DES ACTIVITÉS DESTINÉES À ÊTRE CÉDÉES OU ABANDONNÉES	293 478	179 051
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	20 257 776	21 615 173
TOTAL ACTIF	20 257 776	21 615 173
PASSIF	2018.12	2017.12
Capital	411 687	411 687
Primes d'émission et de fusion	1 169 922	1 169 922
Réserves consolidées	2 277 712	2 080 716
Ecarts de conversion		
Résultat net-part du groupe	405 190	563 869
CAPITAUX PROPRES - PART DU GROUPE	4 264 511	4 226 195
INTÉRÊTS NON ASSORTIS DE CONTRÔLE	69	98 521
CAPITAUX PROPRES	4 264 579	4 324 715
Provisions pour risques et charges	91 252	101 573
Dettes de financement	32 859	654 306
PASSIFS À LONG TERME	124 111	755 879
Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurances	13 101 894	12 442 508
Passifs techniques relatifs à des contrats d'investissements		
Participation aux bénéficiaires différés passif	110 948	99 238
PASSIFS TECHNIQUES DES COMPAGNIES D'ASSURANCE	13 212 842	12 541 746
Impôts différés passif	679 768	750 839
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance	741 928	740 619
Dettes d'impôts exigible et autres dettes d'impôts	270 119	308 532
Autres dettes	776 220	949 706
AUTRES PASSIFS	2 468 035	2 749 696
DETTES DES SOCIÉTÉS DE FINANCEMENT	1 017 876	1 017 876
DETTES FINANCIÈRES À COURT TERME	188 209	225 261
PASSIFS DES ACTIVITÉS DESTINÉES À ÊTRE CÉDÉES OU ABANDONNÉES	188 209	225 261
TOTAL PASSIF	20 257 776	21 615 173

Tableau de Flux de Trésorerie consolidé – IFRS

Exercice clos le : 31/12/2018

	2018.12	2017.12
Résultat courant avant impôt	552 636	795 636
Ajustements		
Dotations et reprises aux amortissements et aux provisions	198 919	179 615
Variation nette des provisions techniques	831 459	689 574
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	-12 961	-12 404
Corrections des éléments inclus dans le résultat sans impact sur les flux de trésorerie	1 017 417	856 785
Plus ou moins values nettes sur cessions	-390 811	-329 435
Charges liées aux dettes de financement	47 395	44 868
Reclassement des opérations de financement et d'investissement	-343 416	-284 567
Autres éléments sans décaissement de trésorerie compris dans le résultat opérationnel	103 902	43 882
Variation des créances et dettes nées des opérations d'assurance et de réassurance	-848 754	-164 495
Variation des autres actifs et passifs	8 845	-129 451
Charge d'impôt exigible de l'exercice	-191 818	-207 179
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	10 500	8 750
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	309 312	919 361
Acquisitions de filiales et co-entreprises, nettes de la trésorerie acquise		-104 790
Cessions de titres de participations consolidées nettes de la trésorerie cédée	-4 785	0
Incidence des autres flux liés aux opérations d'investissements		17 086
Total flux de trésorerie liés aux variations de périmètre	-4 785	-87 704
Cessions et remboursement des obligations	374 117	471 607
Cessions des actions et des opcm	877	0
Cessions des immeubles		
Total flux de trésorerie liés aux cessions et remboursements d'actifs financiers	374 994	471 607
Acquisitions des obligations	-1	519
Acquisitions des actions et des opcm	-291 530	-68 499
Acquisition des immeubles	-4 568	-147 494
Total flux de trésorerie liés aux acquisitions d'actifs financiers	-296 099	-215 474
Cessions des immobilisations corporelles et incorporelles	1 175	0
Acquisitions des immobilisations corporelles et incorporelles	-113 947	-159 836
Total flux de trésorerie liés aux acquisitions et cessions des immobilisations corporelles et incorporelles	-112 772	-159 836
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	-40 662	8 593
Dividendes payés	-175 889	-175 889
Total flux de trésorerie liés aux transactions avec les actionnaires	-175 889	-175 889
Variation nettes des dépôts à terme, des autres prêts et cautionnements	285 033	-785 200
Total variation nette des dépôts à terme, des autres prêts et cautionnements	285 033	-785 200
Trésorerie générée par les émissions de dettes financières	-236	-2 122
Trésorerie affectée aux remboursements de dettes financières	-812 446	-9 820
Intérêts payés sur dettes de financement	-47 395	-44 868
Variation nette des comptes courants	654 494	94 083
Total flux de trésorerie liés au financement du groupe	-205 583	37 273
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-96 439	-923 816
Incidence des changements de principes comptables	20 740	20 740
Variation de la trésorerie	151 479	24 878
Trésorerie d'ouverture	-46 210	-71 088
Trésorerie de clôture	105 269	-46 210
Variation de la trésorerie	151 479	24 878

Etat du résultat net et autres éléments du résultat global

Exercice clos le : 31/12/2018

	2018.12	2017.12
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	413 049	574 076
Produits nets comptabilisés directement en capitaux Propres et recyclables en résultat	-153 318	254 831
Variation de juste valeur sur actifs disponibles à la vente (nette de participation aux bénéfices)	-243 362	404 493
Variation des écarts de conversion		
Impôt sur les autres éléments recyclables du résultat global	90 044	-149 662
Produits nets comptabilisés directement en capitaux Propres et non recyclables en résultat		
Variation des réserves de réévaluation		
Profits et pertes de conversion		
Impôt sur les autres éléments non recyclables du résultat global		
RÉSULTAT GLOBAL TOTAL	259 731	828 907
Part du Groupe	252 340	818 700
Part des minoritaires	7 391	10 206

Compte de résultat consolidé IFRS

Exercice clos le : 31/12/2018

	2018.12	2017.12
Primes émises	5 223 205	4 846 037
Variation des primes non acquies	-39 876	-4 607
PRIMES ACQUISES	5 183 329	4 841 430
AUTRES PRODUITS HORS ACTIVITÉ D'ASSURANCE	293 993	337 612
Résultat des placements	689 620	637 588
Produits sur les placements	751 301	932 211
Charges sur les placements	-61 681	-294 623
Variation des dépréciations sur placements	-114 982	-85 132
Reprises des dépréciations sur les placements	41 602	38 959
Dotations des dépréciations sur les placements	-156 584	-123 991
RÉSULTAT NET DE PLACEMENT	574 638	552 456
CHARGES TECHNIQUES DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE	-3 881 983	-3 505 079
RÉSULTAT NET DES CÉSSIONS EN RÉASSURANCE	-199 417	-176 226
FRAIS D'ACQUISITION DES CONTRATS	-523 150	-475 966
AMORTISSEMENTS DE LA VALEUR DE PORTEFEUILLE	-659 203	-712 386
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	-210 807	-312 279
Charges salariales	-338 339	-303 180
Reprises des amortissements et dépréciations	36 674	33 792
Dotations des amortissements et dépréciations	-146 731	-130 719
AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS	-60 755	-20 586
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	727 452	841 255
RÉSULTAT NET DE CHANGE	155	139
CHARGES DE FINANCEMENT	-187 932	-58 162
QUOTE PART DANS LES RÉSULTATS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES OU CO-ENTREPRISES	12 961	12 404
DÉPRÉCIATION DES ÉCARTS D'ACQUISITION	12 961	12 404
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES	12 961	12 404
compte de liaison doit être égal à zéro en global		
IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	-139 588	-221 560
Résultat net de l'ensemble consolidé	413 048	574 076
Intérêts minoritaires	-7 391	-10 206
Résultat net part du Groupe	405 190	563 869

Tableau de variation des capitaux propres consolidés – IFRS

Exercice clos le : 31/12/2018

	Capital	Primes d'émission	Réserves consolidées	Résultat consolidé part du groupe	Réserves de conversion	Capitaux propres part groupe	Intérêts minoritaires	Total Capitaux propres
Situation à l'ouverture de l'exercice 2017.12	411 687	1 169 922	1 710 786	317 881		3 610 276	100 682	3 710 958
Affectation du résultat en réserves à l'ouverture			317 881	-317 881				
Résultat de la période				563 869		563 869	10 206	574 076
Produits et charges inscrits directement en capitaux propres			254 831		0	254 831	0	254 831
Résultat global de l'année			254 831	563 869	0	818 700	10 206	828 907
Variation du capital de l'entreprise consolidante					0	0	-	0
Effet de variation du périmètre			-219 346	0		-219 346	-1 008	-220 354
Dividendes versés			-164 548			-164 548	-11 341	-175 889
Effet des changements de méthodes comptables			66 430			66 430	-44	66 386
Autres impacts	0		114 682	0		114 682	25	114 707
Clôture de l'exercice 2017.12	411 687	1 169 922	2 080 716	563 869	0	4 226 195	98 521	4 324 715
Situation à l'ouverture de l'exercice 2018.12	411 687	1 169 922	2 080 716	563 869		4 226 195	98 521	4 324 715
Affectation du résultat en réserves à l'ouverture			563 869	-563 869				
Résultat de la période				405 658		405 658	7 391	413 049
Produits et charges inscrits directement en capitaux propres			-153 318			-153 318	0	-153 318
Résultat global de l'année			-153 318	405 658		252 340	7 391	259 731
Variation du capital de l'entreprise consolidante					0	0	-	0
Effet de variation du périmètre			-442 706	-468		-443 174	-94 674	-537 848
Dividendes versés			-164 675			-164 675	-11 214	-175 889
Effet des changements de méthodes comptables			0			0		0
Autres impacts	0		393 826	0		393 826	45	393 871
Clôture de l'exercice 2018.12	411 687	1 169 922	2 277 712	405 190	0	4 264 511	69	4 264 579

COMPTES CONSOLIDÉS EN NORMES IAS/IFRS

SAHAM ASSURANCE au 31 décembre 2018



Lecture des agrégats majeurs

Chiffre d'affaires :

SAHAM Assurance a enregistré une croissance de 6.43 % en termes de chiffre d'affaires pour s'établir à 5 517 MDH. Cette performance provient essentiellement de l'enregistrement d'une nette amélioration sur la branche Non vie de + 8.01% pour un montant de 321 MDH, et de la croissance de la branche vie de +1.01% soit un montant de 11 MDH.

Résultat net part du Groupe :

Le résultat net part du groupe a enregistré une diminution de -28.15 % passant de 563.8 MDH au 31 Décembre 2017 à 405.1 MDH au 31 Décembre 2018.

Consolidation des fonds propres :

Renforcement des fonds propres et réalisation d'un résultat net part du groupe de l'ordre de 405.1 MDH.

EXTRAIT DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

NOTE 1 : PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

1.1 Informations générales et faits marquants de l'exercice 2018

1.1.1 Informations générales

- Compagnie marocaine d'assurance et filiale de SAHAM Group, la société SAHAM Assurance est cotée sur le marché principal de la bourse de Casablanca depuis 2010,
- Le siège social de la société SAHAM Assurance est situé au 216, bd Mohamed ZERKTOUNI 20000 Casablanca.

1.1.2 Faits marquants de l'exercice

- Les états financiers consolidés et les notes y afférentes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 25 Février 2019.

1.2 Principes de préparation des comptes consolidés

Les sociétés du groupe SAHAM Assurance sont consolidées sur la base des états de synthèse arrêtés au 31 Décembre 2018.

1.2.1 Contexte de l'élaboration des états financiers consolidés au 31 Décembre 2018 et au 31 Décembre 2017

En application des dispositions de la circulaire n°06/05 de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux AMMC relative à la publication et à la diffusion d'informations financières par les personnes morales faisant appel public à l'épargne, les états financiers consolidés de SAHAM Assurance au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2018 ont été établis selon les normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) édictées par l'IASB (International Accounting Standards Board) applicables au 31 décembre 2014 telles qu'adoptées dans l'Union Européenne (UE). Pour les besoins de comparaison, les états financiers 2018 reprennent les éléments de 2017.

L'ensemble des nouvelles normes, interprétations ou amendements publiés par l'IASB et d'application obligatoire dans l'Union Européenne dès le 1er janvier 2013, ont été appliqués.

1.2.2 Conformité aux normes comptables

Les états financiers consolidés de SAHAM Assurance ont été établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) et aux interprétations IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee) adoptées dans l'UE (Union européenne) et obligatoires au 31 décembre 2014 et qui ne présentent, dans les états financiers présentés, aucune différence avec les normes comptables publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board).

1.3 Principes et méthodes de consolidation

Les comptes consolidés regroupent les états financiers de SAHAM Assurance et de ses filiales significatives. Les filiales désignent les entreprises pour lesquelles SAHAM Assurance, a directement ou indirectement, le pouvoir de diriger les activités pertinentes afin de pouvoir tirer des avantages de ces activités (« contrôle »).

Une filiale est significative dès lors qu'elle dépasse trois des quatre seuils suivants :

- Total actif : 0,5 %
- Capitaux propres : 0,5 %
- Résultat : 1 %
- Chiffre d'affaires : 0,5 %

En plus, de ces critères quantitatifs, il est retenu un critère subjectif lié à la notion d'investissement stratégique ou non pour SAHAM Assurance. De ce fait, même si une société ne dépasse pas trois des quatre seuils de signification, elle peut être intégrée dans le périmètre de consolidation car jugée comme activité stratégique.

Les sociétés sur lesquelles SAHAM Assurance exerce un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires ou une influence notable sont consolidées suivant la méthode de la mise en équivalence. Les pertes de valeur additionnelles sont seulement comptabilisées quand SAHAM Assurance a une obligation de participer aux pertes ou d'effectuer des paiements au nom de l'entreprise.

Les filiales sont consolidées à compter de la date d'acquisition, qui correspond à la date à laquelle SAHAM Assurance en a obtenu le contrôle, et ce jusqu'à la date à laquelle l'exercice de ce contrôle cesse.

Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société mère, sur la base de méthodes comptables homogènes. Lorsque la date de clôture des états financiers des filiales est différente de la date de clôture de la société mère, des ajustements sont effectués pour prendre en compte les effets des transactions et autres événements importants qui se sont produits entre ces dates et la date des états financiers de la mère. La différence entre les dates ne doit pas être supérieure à trois mois.

1.4 Règles et méthodes d'évaluation

1.4.1 Contrats émis par la compagnie

1.4.1.1. Classification et mode de comptabilisation

Il existe deux catégories de contrats émis par SAHAM Assurance :

- Les contrats d'assurance et les contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire qui relèvent de la norme IFRS 4 ;
- Les contrats financiers sans participation aux bénéfices discrétionnaire, qui relèvent de la norme IAS 39.

(a) Contrats d'assurance

Un contrat d'assurance est un contrat selon lequel une partie, l'assureur, accepte un risque d'assurance significatif d'une autre partie, le titulaire de la police, en convenant d'indemniser le titulaire de la police si un événement futur incertain spécifié, l'événement assuré, affecte de façon défavorable le titulaire de la police. Un risque d'assurance est un risque, autre que le risque financier, transféré du titulaire d'un contrat à l'émetteur. Ce risque est significatif dès lors qu'un événement assuré peut obliger un assureur à payer des prestations complémentaires significatives quel que soit le scénario, à l'exception des scénarios qui manquent de substance commerciale.

Les pratiques comptables existantes relatives aux contrats relevant de la norme IFRS 4 continuent à être appliquées, à l'exception des provisions d'égalisation telles que définies par la norme IFRS 4 et sous réserve que les provisions ainsi déterminées soient conformes au test d'adéquation des passifs prescrit par les normes internationales (voir note 1.4.1.2.d).

(b) Contrats financiers

Les contrats qui ne répondent pas à la définition d'un contrat d'assurance telle que décrite précédemment, sont classés en contrats financiers.

Les contrats financiers se décomposent en deux catégories : les contrats financiers avec et sans participation aux bénéfices discrétionnaires.

Une clause de participation discrétionnaire est définie comme étant le droit contractuel détenu par un souscripteur de bénéficier d'un versement supplémentaire ou d'une autre prestation dont le montant ou l'échéance est entièrement ou partiellement à la discrétion de l'assureur et dont la valorisation est fondée soit sur la performance d'un ensemble de contrats ou d'un contrat déterminé, soit sur le profit ou la perte de l'assureur, d'un fonds ou de toute autre entité ayant émis le contrat, soit sur les rendements de placements réalisés et/ou latents d'un portefeuille spécifiés détenus par l'émetteur.

Les méthodes comptables relatives aux contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire sont identiques à celles des contrats d'assurance, décrites précédemment. Les contrats financiers sans participation aux bénéfices discrétionnaire sont traités conformément aux modalités d'évaluation, décrites dans la note 1.4.1.3

1.4.1.2. Classification et mode de comptabilisation

(a) Primes

Les primes émises correspondent aux émissions hors taxes brutes de réassurance, nettes d'annulations, de réductions et de ristournes, de la variation des primes à émettre et de la variation des primes à annuler.

Les primes émises ajustées de la variation des provisions pour primes non acquises, dont la définition est donnée ci-dessous, constituent les primes acquises.

(b) Charges des prestations des contrats

Les charges des prestations des contrats d'assurance comprennent essentiellement les prestations et frais payés et la variation des provisions de sinistres et des autres provisions techniques.

Les prestations et frais payés correspondent aux sinistres réglés nets des recours encaissés de l'exercice et aux versements périodiques de rentes. Ils incluent également les frais et commissions liés à la gestion des sinistres et au règlement des prestations. Les charges des prestations des contrats d'assurance Vie et des contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire regroupent :

- L'ensemble des prestations dès lors qu'elles ont fait l'objet d'un règlement au bénéficiaire ;
- Les intérêts techniques et participations aux bénéfices pouvant être inclus dans ces prestations ;
- L'ensemble des frais supportés par la société d'assurance dans le cadre de la gestion et du règlement des prestations.

Elles comprennent également la participation aux bénéfices et la variation des provisions d'assurance Vie et des autres provisions techniques.

(c) Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurances

Les provisions techniques relatives aux contrats d'assurance sont calculées conformément aux exigences réglementaires.

Provisions pour primes non acquises

Les provisions techniques pour primes non acquises correspondent à la part des primes qui se rapportent à la période comprise entre la date d'inventaire et la prochaine échéance du contrat. Elles sont calculées au prorata temporis.

Provisions pour sinistres à payer

Les provisions pour sinistres à payer représentent l'estimation, nette des recours à encaisser, du coût de l'ensemble des sinistres non réglés à la clôture de l'exercice, qu'ils aient été déclarés ou non. Elles incluent également un chargement pour frais de gestion.

En risque construction, hormis les provisions pour sinistres à payer (déclarés ou non encore déclarés), il est constitué, séparément pour les garanties décennales de responsabilité civile et pour les garanties décennales de dommages ouvrage, une provision pour sinistres non encore manifestés.

Les provisions sont appréciées en fonction de la nature des risques spécifiques couverts, notamment les risques agricoles et climatiques ainsi que ceux qui présentent un fort caractère de saisonnalité.

Provisions mathématiques

Les provisions mathématiques correspondent à la différence entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et les assurés en tenant compte des probabilités de réalisation de ces engagements. Les provisions mathématiques s'inscrivent au passif du bilan à leur valeur technique brute de réassurance et de frais d'acquisition reportés.

Aucune provision pour aléas financiers n'est constatée dès lors que les provisions mathématiques ont été constituées sur la base de taux d'actualisation au plus égaux aux taux de rendement prévisionnels, prudemment estimés, des actifs affectés à leur représentation.

Provision pour participation aux bénéfices

La provision pour participation aux bénéfices se compose d'une provision pour participation aux bénéfices exigible et d'une provision pour participation aux bénéfices différée.

La provision pour participation aux bénéfices exigible comprend les montants identifiables, issus d'obligations réglementaires ou contractuelles, destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats sous la forme de participation aux bénéfices et de ristournes, dans la mesure où ces montants n'ont pas été crédités au compte de l'assuré ou inclus dans le poste « Provisions techniques Vie ».

La provision pour participation aux bénéfices différée comprend :

- La provision pour participation aux bénéfices inconditionnelle, qui est enregistrée quand une différence est constatée entre les bases de calcul des droits futurs dans les comptes individuels et dans les comptes consolidés ;
- La provision pour participation conditionnelle, qui est relative à la différence de droits constatés entre les comptes individuels et les comptes consolidés et dont l'exigibilité dépend d'une décision de gestion ou de la réalisation d'un événement.

Au cas particulier du retraitement dans les comptes consolidés de la réserve de capitalisation, une provision pour participation aux bénéfices différée est déterminée lorsque les hypothèses de gestion Actif/Passif démontrent une reprise probable et durable du stock de réserve de capitalisation. SAHAM Assurance n'a pas constaté de participation aux bénéfices différée sur le retraitement de la réserve de capitalisation.

Application de la comptabilité reflet

Concernant les contrats dit participatifs, SAHAM Assurance a décidé d'appliquer la comptabilité reflet (« shadow accounting »), qui vise à répercuter sur la valeur des passifs d'assurance, des frais d'acquisition reportés et des immobilisations incorporelles liées aux contrats d'assurance, les effets de la prise en compte des plus et moins-values latentes des actifs financiers évalués en juste valeur.

La participation aux bénéfices différée qui résulte est comptabilisée en contrepartie de la réserve de réévaluation ou du résultat selon que la prise en compte de ces plus et moins-values aura été effectuée dans cette réserve ou au compte de résultat.

L'application de la comptabilité reflet est réalisée à partir d'un taux de participation aux bénéfices estimés et appliqué aux plus et moins-values latentes. Ce taux est obtenu à partir de l'application des conditions réglementaires et contractuelles du calcul de la participation aux bénéfices observé au cours des trois dernières années. Il convient toutefois de noter que cette estimation s'applique exclusivement aux plus et moins-values latentes afférentes à des actifs en représentation de provisions techniques relatives à des contrats incluant une clause de participation aux bénéfices discrétionnaire.

Autres provisions techniques

- Provisions mathématiques de rentes

Les provisions mathématiques de rentes représentent la valeur actuelle des engagements de l'entreprise en ce qui concerne les rentes et accessoires de rentes mis à sa charge.

- Provision globale de gestion

La provision de gestion est constituée lorsque pour une famille homogène de produits, les marges futures déterminées pour les besoins du calcul des frais d'acquisition reportés sont négatives.

(d) Test des suffisances des passifs

Un test d'adéquation des passifs visant à s'assurer que les passifs relevant de la norme IFRS 4 sont suffisants au regard des estimations actuelles de flux de trésorerie futurs générés par les contrats d'assurance est réalisé à chaque arrêté comptable. Les flux de trésorerie futurs résultant des contrats prennent en compte les garanties et options qui y sont attachées.

Le cas échéant, et pour les besoins de ce test, les passifs d'assurance sont diminués des coûts d'acquisition reportés et des valeurs de portefeuille constatées lors de regroupement d'entreprises ou de transferts de contrats s'y rapportant. En cas d'insuffisance, les pertes potentielles sont comptabilisées en intégralité en contrepartie du résultat. Ce test est effectué une fois par an et au niveau de chaque entité consolidée selon la méthode de Best Estimate.

1.4.1.3 Evaluation des contrats financiers relevant de la norme IAS 39

Les passifs relatifs à des contrats financiers sans participation aux bénéfices discrétionnaires doivent être comptabilisés selon le principe de la comptabilité de dépôt. Ainsi, les primes perçues et les prestations sont comptabilisées au bilan. Les chargements et les frais de gestion des contrats sont enregistrés au résultat. Les revenus non acquis sont étalés sur la durée estimée du contrat.

Cette catégorie inclut principalement des contrats en unités de compte et des contrats indexés qui ne répondent à la définition de contrats d'assurance et de contrats financiers avec participation discrétionnaire. Les engagements afférents à ces contrats sont évalués à la valeur vénale de l'unité de compte à l'inventaire.

Les coûts accessoires directement liés à la gestion des placements d'un contrat financier sont comptabilisés à l'actif s'ils peuvent être identifiés séparément et évalués de manière fiable et s'il est probable qu'ils seront recouverts. Cet actif qui correspond au droit contractuel acquis par SAHAM Assurance sur les bénéfices résultant de la gestion des placements et amorti sur la durée de cette gestion et de façon symétrique avec la comptabilisation du profit correspondant.

1.4.1.3 Evaluation des contrats financiers relevant de la norme IAS 39

Les passifs relatifs à des contrats financiers sans participation aux bénéfices discrétionnaires doivent être comptabilisés selon le principe de la comptabilité de dépôt. Ainsi, les primes perçues et les prestations sont comptabilisées au bilan. Les chargements et les frais de gestion des contrats sont enregistrés au résultat. Les revenus non acquis sont étalés sur la durée estimée du contrat.

Cette catégorie inclut principalement des contrats en unités de compte et des contrats indexés qui ne répondent à la définition de contrats d'assurance et de contrats financiers avec participation discrétionnaire. Les engagements afférents à ces contrats sont évalués à la valeur vénale de l'unité de compte à l'inventaire.

Les coûts accessoires directement liés à la gestion des placements d'un contrat financier sont comptabilisés à l'actif s'ils peuvent être identifiés séparément et évalués de manière fiable et s'il est probable qu'ils seront recouverts. Cet actif qui correspond au droit contractuel acquis par SAHAM Assurance sur les bénéfices résultant de la gestion des placements et amorti sur la durée de cette gestion et de façon symétrique avec la comptabilisation du profit correspondant.

1.4.1.4 Opérations de réassurance

(a) Acceptations

Les acceptations en réassurance sont comptabilisées traitées par traités sans décalage sur la base d'une appréciation des affaires acceptées. Ces opérations sont classées selon les mêmes règles que celles qui sont décrites à propos des contrats d'assurance ou des contrats financiers dans la note 1.4.1.1. Classification. En l'absence d'informations suffisantes de la part de la cédante, des estimations sont effectuées.

Un dépôt actif est enregistré pour le montant de la contrepartie donnée aux cédants et rétrocedant.

(b) Cessions

Les cessions en réassurance sont comptabilisées en conformité avec les termes des différents traités et selon les mêmes règles que celles décrites dans la note 1.4.1.1 relative aux contrats d'assurance et aux contrats financiers. Un dépôt passif est enregistré pour le montant de la contrepartie reçue des cessionnaires et récessionnaires.

COMPTES CONSOLIDÉS EN NORMES IAS/IFRS

SAHAM ASSURANCE au 31 décembre 2018



NOTE 2 : PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation de SAHAM Assurance se présente comme suit entre le 31.12.2017 et le 31.12.2018 :

Entité	% de contrôle au 31 Décembre 2018	Méthode de consolidation au 31 Décembre 2018	% de contrôle au 31 décembre 2017	Méthode de consolidation au 31 décembre 2017
Saham Assurance	100%	IG	100%	IG
Saham Assistance	25%	MEE	25%	MEE
Tasif*	69,28%	IG	69,28%	IG
Saham Asset Management	100%	IG	100%	IG
Saham Hôtels	100%	IG	100%	IG
Luxor	100%	IG	100%	IG
Espace Développement	100%	IG	100%	IG
Ryad Partners	100%	IG	100%	IG
Tertia	100%	IG	100%	IG
Agdal Salé	100%	IG	100%	IG
Tamaris Garden	100%	IG	100%	IG
Erahma	100%	IG	100%	IG

IG : Intégration Globale ;
MEE : Mise En Equivalence

* L'entité Tasif a été déconsolidée du périmètre de Saham Assurance Maroc au 31/12/2018

NOTE 3 : NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

Primes émises et produits des autres activités

	2018.12			2017.12		
	Vie	Non Vie	Total	Vie	Non Vie	Total
Primes émises	1 044 943	4 178 262	5 223 205	1 023 254	3 822 783	4 846 037
Autres produits hors activité d'assurance	134 541	159 452	293 993	144 470	193 142	337 612
TOTAL	1 179 484	4 337 714	5 517 198	1 167 724	4 015 925	5 183 649

Produits nets de placement

	2018.12	2017.12
Revenus des immeubles	56 901	61 828
Revenus - Avances et avances en compte courant - entités immobilières	5 919	11 734
Revenus obligations	81 199	100 506
Surcote / décade obligations	-4 208	-4 593
Revenus instruments de capitaux propres	162 765	167 007
Revenus prêts aux assurés	5	26
Revenus des autres prêts	29 724	9 491
Revenus trésorerie et équivalents de trésorerie	188	130
Frais de gestion des placements	-34 189	-38 077
Plus values sur cession des Immeubles	877	
Plus value de cession - Instruments de capitaux propres	286 872	400 343
Plus values de cession - OPCVM	-4 639	-178 932
Variation des dépréciations sur placements	-114 982	-85 132
+/- Value de consolidation	98 928	108 125
PRODUITS NETS DE PLACEMENTS	574 638	552 456

Charges nettes d'exploitation

	2018.12	2017.12
Achats de marchandises revendus	16 769	28 402
Consommation de matières et fournitures	8 220	6 167
Autres charges opérationnelles	-33 748	-36 371
Autres produits opérationnels	164 565	61 797
Charges externes	-293 575	-287 710
Impôts et taxes	-45 293	-39 989
Pertes sur créances irrécouvrables	-27 745	-44 575
CHARGES NETTES D'EXPLOITATION	-210 807	-312 279

Charges techniques des activités d'assurance

	2018.12			2017.12		
	Vie	Non vie	Total	Vie	Non vie	Total
Sinistres payés	-527 925	-2 735 759	-3 263 684	-501 553	-2 456 254	-2 957 807
Variation provisions mathématiques	-565 990	22 958	-543 032	-572 182	34 697	-537 485
Variation des provisions pour sinistres à payer	12 958	-125 091	-112 133	33 765	-74 524	-40 759
Variation des provisions pour frais de gestion de sinistres	6 200	-5 062	1 138	-2 635	-1 911	-4 546
Variation provisions pour participation aux bénéficiaires	18 357	0	18 357	24 524	0	24 524
Variation de la participation aux bénéficiaires différée actif (par P&L)	17 371	0	17 371	13 401	0	13 401
Variations des autres provisions techniques	0	0	0	0	0	0
Variation de la provision pour capitalisation	0	0	0	0	0	0
Variation des provisions pour risques en cours	0	0	0	-2 407	0	-2 407
Variation des provisions d'exigibilité	0	0	0	0	0	0
TOTAL	-1 039 029	-2 842 954	-3 881 983	-1 004 680	-2 500 399	-3 505 079

NOTE 4 : NOTE RELATIVE AU BILAN

Autres actifs incorporels

	2018.12	2017.12
Autres Immobilisations incorporelles		
Autres Immobilisations incorporelles	431 081	405 497
TOTAL BRUT	431 081	405 497
Amortissement des Autres Immobilisations incorporelles	-224 308	-234 062
TOTAL AMORTISSEMENT	-224 308	-234 062
TOTAL NET	206 773	171 435

Immobilier de placement

	2018.12	2017.12
IMMOBILIERS DE PLACEMENTS		
Terrains	618 896	724 120
Constructions	919 757	1 015 813
Autres placements immobiliers	27 748	35 055
TOTAL BRUT	1 566 401	1 774 988
Dépréciation des terrains		
Amortissement des constructions	-359 420	-325 081
Amortissements des autres placements immobiliers	0	0
TOTAL AMORTISSEMENT / DÉPRÉCIATIONS	-359 420	-325 081
TOTAL NET	1 206 981	1 449 907

Impôts différés

	2018.12	2017.12
IMPOTS DIFFERES ACTIF		
Impôts sur les instruments financiers	101 385	21 399
Impôts sur les immeubles de placement	488	488
Impôts sur les déficits fiscaux et crédits d'impôts	10 189	9 219
Impôts sur les différences temporaires en social	0	1 855
Impôts sur les avantages au personnel	32 173	32 178
Impôts sur les immobilisations incorporelles	2 665	3 288
Impôts sur les immobilisations corporelles	1 775	123
Autres	35 854	43 895
TOTAL	184 529	112 445
IMPOTS DIFFERES PASSIF		
Impôts sur les instruments financiers	222 902	319 486
Impôts sur les immeubles de placement	11 716	12 176
Impôts sur les immobilisations incorporelles	-395	4
Impôts sur les immobilisations corporelles	39 492	37 874
Autres	406 053	381 299
TRESORERIE NETTE	679 768	750 839

Créances relatives aux contrats d'assurance et de réassurance

VENTILATION PAR NATURE	2018.12			2017.12		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Dépôts et cautionnements relatifs aux opérations d'assurance			0			0
Dépôts et cautionnements relatifs aux opérations d'acceptation			0			0
Primes acquises non émises	189 369		189 369	181 883		181 883
Comptes courants avec d'autres compagnies d'assurance	218 854		218 854	306 651		306 651
Créances sur des assurés	0	0	0	0	0	0
Créances sur des courtiers et agents généraux relatives à des opérations d'assurance directe ou d'acceptations	1 808 893	-643 540	1 165 353	1 645 868	-608 030	1 037 838
TOTAL	2 217 116	-643 540	1 573 576	2 134 402	-608 030	1 526 372

Dettes relatives aux contrats d'assurance et de réassurance

	2018.12	2017.12
DETTES RELATIVES AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE PAR NATURE		
Dépôts et cautionnements relatifs aux opérations d'assurance - crédit		
Dépôts et cautionnements relatifs aux opérations de réassurance (cession) - crédit	272 388	303 986
Comptes courants créditeur avec d'autres compagnies d'assurance	199 458	274 278
Dettes envers les assurés		
Dettes sur des courtiers et agents généraux relatives à des opérations d'assurance directe ou d'acceptations	270 082	162 355
TOTAL	741 928	740 619

NOTE 5 : NOTE RELATIVE À LA SITUATION FINANCIÈRE

Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et financiers

	2018.12	2017.12
PART DES RÉASSUREURS DANS LES PROVISIONS D'ASSURANCE NON VIE		
Provisions pour primes non acquises	60 126	61 261
Provisions pour sinistres à payer	483 751	581 856
Autres provisions techniques		
TOTAL	543 877	643 117
PART DES RÉASSUREURS DANS LES PROVISIONS D'ASSURANCE VIE		
Provisions d'assurance vie	349 672	377 208
Provisions pour sinistres à payer	56 867	67 646
Provisions pour participations aux bénéficiaires		
Autres provisions techniques		
TOTAL	406 539	444 854
PART DES RÉASSUREURS DANS LES PROVISIONS DES CONTRATS FINANCIERS		
TOTAL PART DES CESSIONNAIRES ET RÉTROCESSIONNAIRES DANS LES PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET FINANCIERS	950 416	1 087 971

Participation aux bénéfices différés

	2018.12			2017.12		
	PBDA	PBDP	Total	PBDA	PBDP	Total
Participation différée sur réévaluations d'actifs constatées par résultat	128 270	1 853	126 417	20 235	1 991	18 244
Participation différée sur réévaluations d'actifs constatées par capitaux propres	1 816	109 095	-107 279	1 816	97 247	-95 431
TOTAL	130 086	110 948	19 138	22 051	99 238	-77 187

Trésorerie et équivalents de trésorerie

	2018.12	2017.12
Dettes financières à court terme	188 209	225 261
Disponibilité (Banque, CCP, caisse)	293 478	179 051
TRESORERIE NETTE	105 269	-46 210

COMPTES CONSOLIDÉS EN NORMES IAS/IFRS

SAHAM ASSURANCE au 31 décembre 2018



NOTE 6 : INFORMATION SECTORIELLE

Information sectorielle par secteur d'activité

	2018.12				2017.12			
	ASSURANCE	AUTRES ACTIVITÉS HORS ASSURANCE	ÉLIMINATIONS INTRA-GROUPE ET AUTRES RETRAITEMENTS	TOTAL	ASSURANCE	AUTRES ACTIVITÉS HORS ASSURANCE	ÉLIMINATIONS INTRA-GROUPE ET AUTRES RETRAITEMENTS	TOTAL
Chiffre d'affaires	5 223 205	321 364	-27 371	5 517 198	4 846 037	362 192	-24 580	5 183 649
Résultat d'exploitation	596 007	142 266	-10 821	727 452	681 012	156 248	3 995	841 255
Quote part dans les résultats des entreprises associées ou co-entreprises		12 961		12 961		12 404		12 404
Charge ou produit d'is	-121 642	-26 004	058 8	-139 588	-184 537	-37 525	502	-221 560
Résultat net	328 830	21 978	54 381	405 190	464 765	40 485	58 619	563 869
Capitaux propres	3 409 367	1 381 676	-526 464	4 264 579	3 409 417	721 791	193 507	4 324 715
Dettes de financements		32 859	0	32 859		608 257	-175	654 306
Placements	14 179 240	105 461	-2 494 338	11 790 363	13 959 017	210 888	-2 126 364	12 043 541
Amortissements d'actifs corporels et incorporels	-799 155	-273 999	-386 874	-1 460 028	-739 079	-363 916	-454 339	-1 557 334
Titres mis en équivalence		54 854	64 907	119 761		52 393	64 907	117 300
Acquisitions d'actifs non courants	71 489	40 281		111 770	87 151	72 685		159 836
TOTAL ACTIF	19 177 455	2 710 359	-1 630 038	20 257 776	19 290 466	4 286 644	-1 961 937	21 615 173

Information sectorielle par zone géographique

	2018.12					2017.12						
	MAROC	AFRIQUE HORS MAROC	MOYEN ORIENT	AUTRES	ÉLIMINATIONS INTRA-GROUPE ET AUTRES RETRAITEMENTS	TOTAL	MAROC	AFRIQUE HORS MAROC	MOYEN ORIENT	AUTRES	ÉLIMINATIONS INTRA-GROUPE ET AUTRES RETRAITEMENTS	TOTAL
Chiffre d'affaires	5 544 569				-27 371	5 517 198	5 208 229				-24 580	5 183 649
Résultat d'exploitation	738 273				-10 821	727 452	837 260				3 995	841 255
Quote part dans les résultats des entreprises associées ou co-entreprises						12 961						12 404
Charge ou produit d'is	-147 646				8 058	-139 588	-222 062				502	-221 560
Résultat net	350 808				54 381	405 190	505 250				58 619	563 869
Capitaux propres	4 791 043				-526 464	4 264 579	4 131 208				193 507	4 324 715
Dettes de financements					0	32 859	654 481				-175	654 306
Placements	14 284 701				-2 494 338	11 790 363	14 169 905				-2 126 364	12 043 541
Amortissements d'actifs corporels et incorporels	-1 073 154				-386 874	-1 460 028	-1 102 995				-454 339	-1 557 334
Titres mis en équivalence					64 907	119 761	52 393				64 907	117 300
Acquisitions d'actifs non courants	111 770					111 770	159 836					159 836
TOTAL ACTIF	21 887 814				-1 630 038	20 257 776	23 577 110				-1 961 937	21 615 173

Deloitte.

288, Boulevard Zerktouni
20 050 Casablanca
Maroc

Aux actionnaires de la société
SAHAM ASSURANCE
216, Boulevard Zerktouni
Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2018

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la compagnie Saham Assurance, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (EITC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 4 160 246 324,80 MAD, dont un bénéfice net de 402 971 111,08 MAD.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

COOPERS AUDIT

83, Avenue Hassan II
20100 Casablanca
Maroc

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la compagnie Saham Assurance au 31 décembre 2018, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

En application des dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par les lois 20-05 et 78-12, nous portons à votre connaissance qu'au cours de l'exercice, votre société a porté à plus de 10% sa participation dans le capital de la société SALAFIN dans le cadre de l'opération de fusion-absorption de la société Taslif.

Casablanca, le 05 mars 2019

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE AUDIT
Deloitte Audit
288, Boulevard Zerktouni
- CASABLANCA -
Tél : 05 22 22 10 73 / 26 / 34 / 81
Fax : 05 22 22 10 78
Fawzi BRITEL
Associé

COOPERS AUDIT MAROC
COOPERS AUDIT MAROC
Siège Social: 83 Avenue Hassan II
Casablanca
Tél: 0522 42 11 90 - Fax: 0522 27 47 31
Abdelaziz ALMECHATT
Associé

COMPTES CONSOLIDÉS EN NORMES IAS/IFRS

SAHAM ASSURANCE au 31 décembre 2018



Deloitte.

288, Boulevard Zerktouni
20 050 Casablanca
Maroc

COOPERS AUDIT

83, Avenue Hassan II
20100 Casablanca
Maroc

Aux actionnaires de la société
SAHAM ASSURANCE
216, Boulevard Zerktouni
Casablanca

RAPPORT D'AUDIT SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2018

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés en normes IFRS ci-joints de SAHAM Assurance et de ses filiales (Groupe SAHAM Assurance) comprenant l'état de la situation financière au 31 décembre 2018, ainsi que le compte de résultat consolidé, l'état de résultat global consolidé, l'état de variation des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 4.264.579 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 413.048

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément aux Normes IFRS. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états financiers consolidés

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble SAHAM Assurance constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2018, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes et principes comptables décrits dans les notes aux états financiers consolidés.

Casablanca, le 05 mars 2019

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE AUDIT

Fawzi BRITEL
Associé


Deloitte Audit
288, Boulevard Zerktouni
- CASABLANCA -
Tél : 05 22 22 40 25/26/34/8*
Fax : 05 22 22 40 78

COOPERS AUDIT MAROC


COOPERS AUDIT MAROC
Siège Social 83 Avenue Hassan II
Casablanca
Tél: 0522 42 11 90 - Fax: 0522 27 47 34
Abdelaziz ALMECHATT
Associé